

DEC140332DR19

Décision donnant délégation de signature à Thierry DE LA RUE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6085 intitulée Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6085, intitulée « Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem », dont le directeur est Monsieur Nordine MIR ;

Vu la décision n° DEC131894INSMI du 2 juillet 2013 nommant Monsieur Pierre CALKA directeur de l'unité UMR 6085, intitulée «Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem » à compter du 1^{er} juillet 2013 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thierry DE LA RUE, Chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à St Etienne du Rouvray, le 23 janvier 2014

Le directeur d'unité
Pierre CALKA

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014